Adaptation du Protocole de réanimation simplifié de la COVID-19
Milieux de soins prenant en charge des usagers hors des hôpitaux

Exclusions
Nouveau-né (Obs. 4)
Med-Leg 3 (Directive de non-initiation de réanimation)
Med-Leg 4 (Mort évidente)

ACR

Demander de l'aide

Niveau d'intervention médicale à vérifier par un collègue

Appeler le 911

Chariot de code et défibrillateur si disponible

Répartiteur du 911 peut indiquer le défibrillateur le plus proche

Porter une protection appropriée (1)

(1)
- Gants et un masque chirurgical
- Et, si disponible:
- Blouse et une protection visuelle

Mettre un **masque** chirurgical au patient

Installer les **pads** de défibrillation à la personne

Si **chocs** recommandés, suivre les indications du défibrillateur

Risque infectieux ?

FAIBLE

Risque connu faible

Débuter le massage cardiaque en continu

Si la personne est connue de l'intervenant, ne présentait aucun symptôme et/ou avait un test de la COVID-19 négatif récemment - débuter le massage cardiaque en continu

ÉLEVÉ

Risque inconnu ou élevé

Ne pas faire de massage cardiaque

Si la personne est inconnue OU que son statut COVID-19 est inconnu, probable ou positif OU que le milieu de soins est en éclosion de COVID-19 - ne pas faire de massage cardiaque